

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité de Causapscal

Date du scrutin 30 juillet 2023

District 6

Par cet avis public, Laval Robichaud, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 30 juin 2023. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 15 juin 2023:
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 15 juin 2023 remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Hôtel de ville, 1 rue Saint-Jacques Nord, Causapscal

Jours et heures : Lundi 17 juillet de 10 h à 13 h

Mardi 18 juillet de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 22 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Hôtel de ville, 1 rue Saint-Jacques Nord, Causapscal (Qc) G0J 1J0

Téléphone 418-756-3444 poste 1306

Donné à Causapscal, le 5 juillet 2023

Laval Robichaud, président d'élection

SM-15 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133